

Avis d'expiration de certaines mesures antidumping

(2002/C 240/03)

Aucune demande de réexamen n'ayant été déposée à la suite de la publication de l'avis d'expiration prochaine ⁽¹⁾, la Commission annonce que les mesures antidumping mentionnées ci-dessous expireront prochainement.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions de l'article 11, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 384/96 du Conseil du 22 décembre 1995 relatif à la défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping de la part de pays non membres de la Communauté européenne ⁽²⁾.

Produit	Pays d'origine ou d'exportation	Mesures	Référence	Date d'expiration
Zinc (non allié sous forme brute)	Pologne Russie	Droit	Règlement (CE) n° 1931/97 du Conseil (JO L 272 du 4.10.1997)	5.10.2002
	Pologne	Engagement	Décision n° 97/644/CE de la Commission (JO L 272 du 4.10.1997)	

⁽¹⁾ JO C 2 du 5.1.2002, p. 2.

⁽²⁾ JO L 56 du 6.3.1996, p. 1. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 2238/2000 (JO L 257 du 11.10.2000, p. 2).

Conclusion du protocole d'accord avec la Roumanie relatif à sa participation au(x) programme(s) Douane 2002

(2002/C 240/04)

Le protocole d'accord conclu entre la Commission, au nom de la Communauté européenne, et le gouvernement de la Roumanie relatif à la participation de cette dernière aux programmes Douane 2002 a été signé le 8 juillet 2002.

Le texte complet du protocole d'accord en langue anglaise peut être consulté à l'adresse Internet suivante:

http://europa.eu.int/comm/enlargement/pas/ocp/ocp_index.htm

Conclusion du protocole d'accord avec Malte relatif à sa participation au(x) programme(s) Douane 2002

(2002/C 240/05)

Le protocole d'accord conclu entre la Commission, au nom de la Communauté européenne, et le gouvernement de Malte relatif à la participation de cette dernière au(x) programme(s) Douane 2002 a été signé le 25 juin 2002.

Le texte complet du protocole d'accord en langue anglaise peut être consulté à l'adresse Internet suivante:

http://europa.eu.int/comm/enlargement/pas/ocp/ocp_index.htm